REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

FAO FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

17 SEP 2025

Autorisations / *Autorisations de construire : préalables, définitives ou par annonce de travaux (APA, APAT, DD, DP, M)*

Requête n° : DD 339719
Commune(s) et lieu(x) : Versoix, Chemin Jean-Baptiste-VANDELLE, 3B
Requérant(e)(s) : Swiss Towers SA, Chemins de fer fédéraux suisses CFF - Télécom CFF - M Roux Pascal, Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) - M Bischof Rolf, Sunrise GmbH - M Da Silva Couto José
Mandataire : Axians Suisse SA - M SIMOND Antonin
Nature de l'ouvrage : Nouvelle installation de communication mobile (GE409-2 / VRSX / VSXC) en remplacement du site GE604-C
Dérogation(s) accordée(s) :
Zone(s) de construction : FE-, D3-4B
Parcelle(s) : Versoix (n° 7469)
Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : SUVA (acquéreur) - M Rölli Eduard, SUVA (acquéreur) - M Kissling Thomas, Construction Perret SA (vendeur), GENEVELAC 2 SA (vendeur)

Cette décision peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal administratif de première instance, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).